



# CONDITIONS PARTICULIERES DU SERVICE SMS + phase de beta-test

Dernière version en date du 31/08/2012

## DEFINITIONS :

**Beta-test** : Partie du processus de développement du Service permettant au Client d'utiliser celui-ci avant sa commercialisation effective, afin de participer à son amélioration et de constater de possibles dysfonctionnements résiduels.

**Compte SMS** : Compte issu de la souscription du Client au service d'envoi de SMS proposé par la société OVH.

**Mot-clé** : Chaîne de caractères qu'un Utilisateur envoie par SMS au Numéro court afin d'accéder aux contenus proposés par le Client.

**Numéro court** : Numéro court de SMS surtaxé dont le Client choisit la tranche. Les tranches sont associées à divers paliers tarifaires proposés par OVH sur le site [www.ovh.com](http://www.ovh.com)

**Reversement** : Rémunération du Client au titre du trafic collecté par le réseau de l'opérateur téléphonique. Elle est fonction du palier tarifaire du Numéro court, et de l'opérateur de boucle locale de l'appelant.

**Trafic Anormal** : Tout trafic représentant plus de vingt-cinq (25) EUR TTC par Numéro court par Utilisateur sur une période de quatre (4) minutes et cinquante (50) EUR TTC par Numéro court par Utilisateur sur une période de vingt-quatre (24) heures.

**SMS** : Sigle désignant le service de messagerie permettant de transmettre de courts messages textuels à partir d'un terminal mobile.

**Utilisateur** : Client final du Service émetteur du SMS comportant le Mot-clé.

## **PREAMBULE :**

Les présentes sont conclues entre :

- La société OVH, SAS, société de droit français, 2 rue Kellermann 59100 Roubaix, inscrite au RCS de Roubaix Tourcoing sous le numéro 424 761 419 00045, représentée par M. KLABA, ci-dessous nommée OVH,
- et entre toute personne physique ou morale, agissant à titre professionnel, élisant domicile en France métropolitaine, signataire des conditions contractuelles générales d'OVH, souhaitant souscrire au service SMS + , ci-après nommée le Client.

Toute utilisation du Service est subordonnée au respect des présentes conditions contractuelles et des Conditions Générales du Service Téléphonie par le Client, ainsi qu'à celui des Recommandations Déontologiques relatives aux services télématiques.

En cas de contradiction entre les présentes Conditions Particulières du Service de numéros SVA et les Conditions Générales du Service Téléphonie, les Conditions Particulières prévaudront.

## **ARTICLE 1 : OBJET**

Les présentes Conditions Particulières ont pour objet de définir les conditions techniques et financières du Service SMS + de la société OVH.

En contrepartie d'une redevance mensuelle, le Service permet au Client d'associer un Mot-clé à un Numéro court de la tranche tarifaire de son choix proposé par OVH.

L'Utilisateur peut ainsi accéder aux contenus proposés par le Client par le biais de l'émission d'un SMS au Numéro court comprenant le Mot clé choisi par le Client.

Le Client reconnaît qu'il doit préalablement souscrire auprès d'OVH à une ligne téléphonique activée et rattachée à l'un de ses comptes de facturation.

Le Client assure avoir pris connaissance et avoir été averti du fait que le présent Service fourni par OVH est en phase de beta-test selon le sens commun réservé à ce terme. Par conséquent il s'engage à supporter tous les risques (tels que notamment instabilité, dysfonctionnements, perte de données...) liées à cette phase.

## **ARTICLE 2 : ACCES AU SERVICE**

Le Service est ouvert à tout Client professionnel disposant d'un compte de facturation associé à une ligne téléphonique souscrite auprès d'OVH, quelque soit ses options préexistantes.

Le Client choisit et commande dans son interface de gestion un Numéro court parmi ceux proposés par OVH dans le palier tarifaire voulu. Il y associe un Mot clé de son choix.

Toute commande est payable à l'avance jusqu'à la fin du mois courant. De ce fait toute commande effectuée après le 1er du mois courant sera facturée pour le mois entier.

OVH ou les opérateurs téléphoniques peuvent refuser l'accès au Service s'il apparaît que le Client commet une tentative de fraude au préjudice d'OVH ou de tout opérateur téléphonique, notamment en communiquant des coordonnées erronées, incomplètes ou non mises à jour.

### **ARTICLE 3 : CONDITIONS DE REALISATION DE LA PRESTATION**

La mise en place du Service s'effectue dans un délai de vingt-quatre (24) heures maximum à compter de la validation de la commande par OVH.

Le Client peut suivre l'état de sa commande à partir de son interface de gestion.

Conformément à la réglementation, le Numéro court commandé par le Client ne peut être ni cédé, ni vendu, ni faire l'objet d'un droit de propriété intellectuelle.

Ce numéro ne peut pas être considéré comme définitivement attribué au Client, OVH pouvant être contraint de modifier le numéro.

Le Numéro court du Client faisant l'objet d'une déclaration d'OVH auprès de l'Association Française du Multimédia Mobile, sa tarification ne peut pas faire l'objet de modifications ultérieures de la part du Client.

Le Client doit de ce fait s'assurer que le Numéro court choisi correspond bien à la tarification souscrite.

Dans le cas où le Numéro court choisi est surtaxé, le Client reconnaît l'obligation de réponse au SMS envoyé par l'Utilisateur.

Dans le cas où le Numéro court choisi n'est pas surtaxé, le Client a la possibilité de souscrire au service d'envoi de SMS proposé par OVH afin de répondre au SMS émis par l'Utilisateur. Le Client reconnaît alors qu'il fera, pour toute réponse de sa part, l'objet d'un débit sur son Compte SMS.

### **ARTICLE 4 : REVERSEMENT**

Le Reversement correspond à la somme forfaitaire indiquée sur le site OVH et définie par le Client selon les tranches des Numéros courts rattachées à son Service.

Les sommes apparaissant sur le compte de Reversement sont indiquées hors taxe.

Les sommes apparaissant sur le compte de reversement ne peuvent pas être utilisées pour commander auprès d'OVH ou de ses filiales.

Le reversement s'effectue selon les tarifications associées au Numéro court du Client en vigueur au moment de l'émission de SMS. Il est uniquement pris en compte pour les SMS émis de France métropolitaine provenant des réseaux nationaux SFR, Bouygues Telecom et France Telecom/Orange.

Le Client peut suivre le cumul des reversements depuis son interface de gestion. Le cumul différé et le cumul total sont calculés sous réserve de la validation des sommes reversées par les opérateurs téléphoniques. Ces informations sont données à titre indicatif et n'engagent aucunement OVH quant au montant réel du cumul.

Le cumul disponible correspond au cumul des reversements validés par les opérateurs téléphoniques.

Le reversement du mois en cours est arrêté au premier jour du mois suivant. Ces sommes seront disponibles dans un délai moyen de soixante (60) jours à compter de cette date.

Il appartient au Client de déterminer avant le premier jour de chaque mois s'il souhaite les cumuler ou pouvoir en disposer dès lors qu'elles deviennent disponibles.

Un chèque de ce montant à l'ordre du contact de facturation associé au Service sera alors envoyé à l'adresse indiquée par ce même contact dans son interface de gestion.

Toutefois, le délai de reversement et la livraison du chèque n'étant pas du ressort d'OVH, sa responsabilité ne saurait être engagée du fait de tout retard dans le reversement.

Durant la phase de beta-test, le Client est informé du fait que son compte de reversement est en cours de finalisation et peut faire l'objet de modifications.

## **ARTICLE 5 : OBLIGATIONS DU CLIENT**

Le Client s'engage à disposer du pouvoir, de l'autorité et de la capacité nécessaires à la conclusion et à l'exécution des obligations prévues aux présentes.

Le Client prendra soin, en fonction des activités développées sur le réseau Internet, de choisir le palier adapté et s'interdit formellement, en conséquence, d'utiliser une tranche de Numéros courts qui prohiberait le type de services développé par le Client.

Le Client s'engage à respecter les Recommandations Déontologiques dont il a accepté les termes lors de sa commande.

Il est de la responsabilité du Client de se tenir informé des évolutions des Recommandations Déontologiques applicables aux Services SMS+/MMS+ publiées par l'Association Française du Multimédia Mobile, celles de la Recommandation du 17 octobre 2006 sur la Classification des contenus multimédias mobiles du Forum des droits sur l'internet, ainsi que celles des différentes chartes et règles, toutes accessibles sur la page internet suivante : <http://afmm.fr/Solutions/SMS-et-MMS/Chartes-et-contrats>

Le Client s'engage à ne pas utiliser le Service pour stocker, transmettre et/ou mettre à disposition du public tout contenu raciste ou illicite.

Le Client reconnaît qu'OVH se réserve le droit de refuser le Mot clé choisi, notamment lorsque celui-ci comporte des termes interdits ou manifestation illicites

Le Client s'engage à respecter toutes les dispositions légales applicables ou toutes décisions ou instructions des autorités compétentes susceptibles de s'appliquer aux présentes, notamment celles de l'Association Française du Multimédia Mobile et du Forum des droits sur l'internet, le droit des tiers et les dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle.

Il est rappelé au Client que les marques « SMS + » sont des marques déposées par l'Association Française du Multimédia Mobile et, à ce titre, protégées notamment par les dispositions du Code sus-cité. Le Client s'engage à respecter les chartes et les recommandations quant à ces marques, accessibles depuis le site de l'Association Française du Multimédia Mobile.

Le non-respect par le Client des points visés ci-dessus - susceptible d'engendrer une responsabilité civile et/ou pénale et/ou susceptible de porter atteinte aux droits d'un tiers

entraînera le droit pour OVH d'interrompre sans délai et sans mise en demeure préalable le Service et les versements du Client et de résilier immédiatement et de plein droit le contrat, sans préjudice du droit à tous dommages et intérêts auxquels OVH pourrait prétendre. Dans ces hypothèses, le Client ne pourra prétendre au remboursement par OVH des sommes déjà versées.

En outre, le Client s'engage à intervenir sur demande de OVH à toute instance engagée contre cette dernière ainsi qu'à garantir à OVH de toutes les condamnations qui seraient prononcées contre elle à cette occasion. En conséquence, le Client s'engage à faire son affaire personnelle de toute réclamation et/ou procédure quelle qu'en soit la forme, l'objet ou la nature qui serait formée contre OVH et qui se rattacherait aux obligations mises à la charge du Client au titre du présent contrat.

Le Client, seul responsable du contenu de son Service, s'engage à assurer à ses frais la défense de OVH dans le cas où cette dernière ferait l'objet d'une action en revendication, relative aux données, informations, messages etc., qu'elle diffuse, et à prendre à sa charge l'indemnité due en réparation du préjudice éventuellement subi, à condition d'avoir toute liberté pour transiger et conduire la procédure.

## **ARTICLE 6 : RESPONSABILITE DU CLIENT**

Le Client est seul responsable de l'utilisation du Service. En particulier, il est responsable de toute utilisation du Service à des fins illégales, frauduleuses ou abusives et de toute conséquence susceptible d'en découler.

Le Client demeurera seul responsable des conséquences financières, des dommages directs ou indirects causés par le contenu ou l'utilisation du Mot clé associé au Numéro court.

Le Client garantit qu'il se conformera à l'ensemble des dispositions légales et réglementaires relatives à l'utilisation du Service.

Le Client devra veiller à ce que ses équipements ainsi que leur installation soient conformes à la réglementation en vigueur. Il dégage OVH de toute responsabilité et de toutes conséquences dommageables pouvant résulter de l'utilisation des équipements et notamment de la déficience de ceux-ci.

Le Client s'engage à fournir dans son interface de gestion lors de sa commande les renseignements obligatoires demandés par OVH et/ou l'Association Française du Multimédia Mobile. Ceux-ci doivent être exacts et complets.

Le Client reconnaît qu'il ne peut pas modifier ces renseignements.

Le Client s'engage à ne pas utiliser les coordonnées d'un Utilisateur, notamment son numéro de téléphone, sans son accord exprès et se conforme aux recommandations de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Le Client est l'entier responsable de l'utilisation du Service. La responsabilité d'OVH ne saurait être engagée du fait d'un défaut de fonctionnement du Service consécutif à une mauvaise utilisation du Service par le Client.

Le Client s'engage à utiliser le Service en bonne intelligence. En cas d'utilisation anormale du Service, OVH se réserve le droit de l'interrompre selon les dispositions prévues par l'article 10 des présentes.

## **ARTICLE 7 : OBLIGATIONS D'OVH**

Les obligations souscrites par OVH sont des obligations de moyen.

OVH s'engage à mettre en œuvre les moyens techniques nécessaires au bon fonctionnement du Service, mais ne peut pas être responsable des prestations dépendant d'autres opérateurs.

Le Client reconnaît avoir conscience de l'intervention d'autres opérateurs dans le cheminement des SMS comportant le Mot clé.

## **ARTICLE 8 : RESPONSABILITE D'OVH**

Outre les dispositions prévues par les articles 8 et 9 des Conditions Générales du Service Téléphonie, la responsabilité d'OVH ne saurait être engagée du fait de tout détournement quant à l'usage du Numéro court par le Client ou un tiers.

## **ARTICLE 9: RENOUELEMENT**

Le contrat souscrit par le Client est automatiquement renouvelé pour une durée d'un mois à compter de la date d'expiration de la période initialement souscrite, le paiement est automatiquement effectué sur la carte ou le compte bancaires du Client.

Le Client peut toutefois demander le non renouvellement de son abonnement offre téléphonique par l'intermédiaire de son interface de gestion. Le Service sélectionné ne sera pas renouvelé à l'issue de la période en cours d'exécution à la date de la demande formulée par le Client auprès d'OVH.

## **ARTICLE 10: RESILIATION, LIMITATION ET SUSPENSION DU SERVICE**

Outre les cas prévus par l'article 16 des Conditions Générales de Service Téléphonie, OVH se réserve le droit de suspendre sans délai et sans mise en demeure préalable le Service du Client et de résilier immédiatement et de plein droit le contrat, sans préjudice du droit à tous dommages

intérêts auxquels OVH pourrait prétendre, en cas de:

- Trafic anormal
- envoi automatique de SMS comportant le Mot clé choisi par le Client vers le Numéro court associé
- déloyauté manifeste constatée par OVH ou tout opérateur téléphonique, lorsqu'il y a urgence à faire cesser les agissements concernés et/ou lorsqu'une publicité, de quelque nature qu'elle soit, fait apparaître clairement que le Service proposé par OVH est interdit soit d'une façon générale, soit sur le palier tarifaire auquel il est offert ou par le code ou numéro permettant d'y accéder
- manquement grave et manifeste aux Recommandations Déontologiques applicables aux Services SMS+/MMS+ publiées par l'Association Française du Multimédia Mobile.
- Toute plainte d'opérateur ou tout manquement aux présentes constatée par OVH

La suspension par OVH de tout ou partie du Service entraîne de plein droit celle des versements pour la durée de la suspension. Les sommes bloquées ne sont pas productives d'intérêt.

En cas de résiliation du présent contrat par OVH, le Client ne pourra prétendre au remboursement par OVH ni des sommes correspondantes aux prestations déjà effectuées par OVH ni des sommes correspondantes au reversement, et OVH ne sera redevable d'aucun dédommagement à l'égard du Client. En revanche, si le non-respect des obligations du client entraînait un préjudice pour OVH, OVH se réserve le droit de poursuivre le Client pour obtenir la réparation complète de ce préjudice et notamment le remboursement de dommages et intérêts, pénalités, frais, honoraires exposés par OVH.  
Toute résiliation de contrat entraîne la fermeture du Service du Client.

Le simple fait de réserver en ligne vaudra acceptation pleine et entière des présentes Conditions Contractuelles ainsi que des Conditions Générales du Service Téléphonie.